



## Victoire a posteriori pour l'interdiction du chalutage profond

Paris, le 16 décembre 2013

Alors que le 10 décembre dernier, **une alliance du PS, de l'UMP et du FN au Parlement européen faisait échouer une chance unique d'éliminer la méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire**, la mise à jour des votes a posteriori fait apparaître **qu'au lieu d'être rejetée à 16 voix d'écart, l'interdiction du chalutage profond aurait dû gagner de 13 voix d'avance.**

Que s'est-il passé depuis le 10 décembre ? 20 corrections de vote ont eu lieu. 18 en notre faveur, 2 contre l'interdiction. **Nous avons donc gagné à 343 votes contre 330 !** (Voir le détail du vote ici <http://www.bloomassociation.org/decryptage-du-vote-sur-linterdiction-du-chalutage-profond/>) Mais il n'existe aucun recours légal pour faire prendre en compte cette réalité. **L'interdiction du chalutage profond est adoptée par... les archives du Parlement seulement !**

Pourquoi autant de corrections de vote ? D'abord parce qu'il arrive fréquemment que les députés se trompent dans leur vote, que des erreurs électroniques peuvent également survenir, dont les députés ne peuvent se rendre compte qu'après coup, mais surtout parce que la liste de vote était faite de telle sorte qu'elle n'a pas permis à ceux qui venaient d'arriver au Parlement (le vote avait lieu le mardi matin) de bien saisir la teneur du danger qui résidait dans le 1<sup>er</sup> amendement voté.

En effet, pour avoir une chance de se prononcer sur l'interdiction du chalutage profond, **il fallait d'abord REJETER l'amendement de compromis adopté par la Commission de la Pêche du Parlement (l'amendement 62) car si ce premier amendement était adopté, il faisait TOMBER les amendements suivants** et empêchait même de se prononcer sur l'interdiction du chalutage profond. **De nombreux députés se sont trompés sur cette liste de vote confuse et ont adopté l'amendement au lieu de le rejeter.**

**Parmi eux, figuraient certains de nos « champions » qui avaient publiquement défendu l'interdiction du chalutage profond** comme la députée socialiste anglaise Linda McAvan qui avait pourfendu les arguments fallacieux des socialistes français quelques jours plus tôt et les socialistes italiens Costa, Cozzolino, de Castro, Gualtieri, qui avaient cosigné l'amendement des Verts réintroduisant en plénière l'interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur. Dès qu'ils se sont rendus compte de leur erreur, ils ont fait rectifier leur vote.

Le 10 décembre, 342 députés ont adopté l'amendement 62, et 326 l'ont rejeté, 19 se sont abstenus. Les amendements suivants sont ainsi tombés et les députés n'ont pas pu se prononcer sur l'interdiction du chalutage profond. **Après correction, il apparaît que 343 députés ont rejeté le 1<sup>er</sup> amendement (et donc voté en faveur de l'interdiction du chalutage profond), 330 l'ont adopté et 15 se sont abstenus.**

*« Ce résultat est cohérent avec ce à quoi tout le monde s'attendait. Les défenseurs de la pêche industrielle étaient effondrés et nous félicitaient avant le vote sur notre succès. Le résultat a été une surprise totale pour les deux parties. Cela prouve combien l'ordre ainsi que la date du vote sont importants. Le fait que le règlement soit voté dès le mardi matin ne nous a pas laissé suffisamment de temps pour flécher le danger du 1<sup>er</sup> amendement à tous les députés qui étaient favorables à l'interdiction de cette pratique de pêche destructrice »* commentait Victoire Guillonnet, chargée de campagne chez BLOOM.



« Les Etats membres doivent désormais discuter ce dossier au Conseil des ministres européens de la pêche. Ils devront prendre en compte ce résultat réel même s'il ne peut être changé officiellement. Pour commencer, il faudrait que la France cesse le blocage honteux qu'elle fait sur ce règlement au Conseil depuis un an et demi. L'attitude du ministre délégué à la pêche Frédéric Cuvillier est grotesque. Tout le monde sait maintenant au niveau européen que M. Cuvillier défend ses intérêts personnels dans ce dossier puisque son fief électoral est le 1<sup>er</sup> port de pêche industrielle de France. C'est une attitude indigne d'un ministre, qui montre à quel point le casting de François Hollande est inadapté à la fonction ministérielle » analysait Claire Nouvian, directrice de BLOOM.

Alors que la classe politique des deux grands partis traditionnels échoue à prendre en compte le désir des Français et à accompagner la mutation de la société vers des pratiques durables, financièrement et écologiquement, les marques, elles, ont pris les devants pour se mettre en phase avec la demande de près de 800 000 citoyens : CASINO et CARREFOUR ont annoncé cesser la vente d'espèces de grands fonds en 2014. Une pétition AVAAZ vient d'être lancée pour demander aux enseignes de la grande distribution Système U, Auchan, Leclerc et évidemment Intermarché de faire de même ([http://www.avaaz.org/fr/supermarches\\_fonds\\_marins/?burQUbb&v=32735](http://www.avaaz.org/fr/supermarches_fonds_marins/?burQUbb&v=32735)). Lundi matin 16 décembre, la pétition avait déjà recueilli plus de 120 000 signatures. Aux marques visées par la pétition, BLOOM ajouterait d'autres enseignes comme CORA, FRANPRIX, LEADER PRICE, METRO, PICARD SURGELES car elles vendent elles aussi des poissons de grands fonds. « Se détourner des espèces profondes devrait être d'autant plus facile pour les enseignes de la grande distribution qu'elles représentent un pourcentage infinitésimal de leurs ventes » ajoutait Victoire Guillonnet, principale auteure du classement de BLOOM des supermarchés de juin 2013. (<http://www.bloomassociation.org/le-classement-de-bloom-des-supermarches-francais/>)

Au moment où le fossé se creuse entre les électeurs et les élus des grands partis, les citoyens et les acteurs privés prennent leur destin en main et réparent le comportement lamentable du gouvernement de François Hollande sur ce dossier. « Rien n'arrête une idée dont le temps est venu » disait Victor Hugo...

\*\*\*

PS : Depuis que BLOOM met en péril les intérêts d'une poignée d'industriels, l'association est l'objet d'une guerre de dénigrement de la part des lobbies visant à discréditer nos arguments et nos actions. Pour la N<sup>ième</sup> fois, BLOOM publie une réponse aux attaques des lobbies en citant SOURCES ET REFERENCES :

Réponse de BLOOM à la lettre des marins-pêcheurs de la Scapêche (flotte d'Intermarché), très reprise dans la presse bretonne : <http://www.bloomassociation.org/reponse-de-bloom-aux-marins-pecheurs-et-personnel-a-terre-de-la-scapeche/>

Nous invitons les journalistes à prendre connaissance du dossier dans le détail avant de faire écho aux attaques des lobbies qui cherchent à semer le doute scientifique **là où il n'en existe PAS** et à faire croire que les méthodes de BLOOM sont peu rigoureuses alors que TOUS nos chiffres et arguments sont issus de publications scientifiques ou de méthodes transparentes et référencées. Nous sommes dépités de voir que les médias tombent encore dans le piège classique de la création d'une controverse qui n'existe nullement.

\*\*\*

#### Contacts média

Sophie FREDERIC, Terre Majeure® Agency : +33 (6) 20 34 12 16 – [sophie@terremajeure.com](mailto:sophie@terremajeure.com)  
Claire NOUVIAN, BLOOM – [clairenouvian@bloomassociation.org](mailto:clairenouvian@bloomassociation.org)



**A propos de BLOOM** [www.bloomassociation.org](http://www.bloomassociation.org)

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « **Deep Sea Conservation Coalition** » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : <http://www.savethehighseas.org>

Lire la réponse de BLOOM aux tentatives de création de controverse : <http://www.bloomassociation.org/reponse-de-bloom-a-lentreprise-de-denigrement-des-lobbies/>

Pour lire l'analyse du vote : <http://www.bloomassociation.org/decryptage-du-vote-sur-linterdiction-du-chalutage-profond/>

Voir la réponse de Greenpeace au Président de la Région Bretagne, M. Pierrick Massiot, qui avait pris la liberté d'envoyer un courrier erroné aux eurodéputés : <http://rennes.greenpeace.fr/ocean-lettre-a-m-le-president-de-la-region-bretagne-patrick-massiot/>

Voir la BD virale de Pénélope Bagieu sur la pêche profonde : <http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/prends-cinq-minutes-et-signe-copain.html>

La **pétition de BLOOM** sommant François Hollande à défendre l'interdiction du chalutage profond a dépassé les **787 000 signataires** : <http://petition.bloomassociation.org/>

**Plus de 300 chercheurs internationaux** soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond : <http://www.bloomassociation.org/une-petition-et-la-mobilisation-de-centaines-de-chercheurs-pour-rappeler-a-francois-hollande-dhonorerses-engagements/>

Voir **l'appel du moine bouddhiste Matthieu Ricard pour la sauvegarde des océans profonds** : <http://www.youtube.com/watch?v=Lt1HiTFEgHo>

Voir les deux immenses bâches de BLOOM en Gare du Nord appelant à mettre fin au chalutage profond : <http://www.bloomassociation.org/la-peche-profonde-saffiche-gare-du-nord-a-paris/>

**La société civile se mobilise** : écrivains, acteurs, sportifs, ils disent « NON » aux méthodes de pêche destructrices. <http://www.bloomassociation.org/ils-disent-non-a-la-destruction-des-océans-profonds/>

**Chiffres clef de la pêche profonde**

<http://www.bloomassociation.org/la-peche-profonde-chiffres-clefs/>